



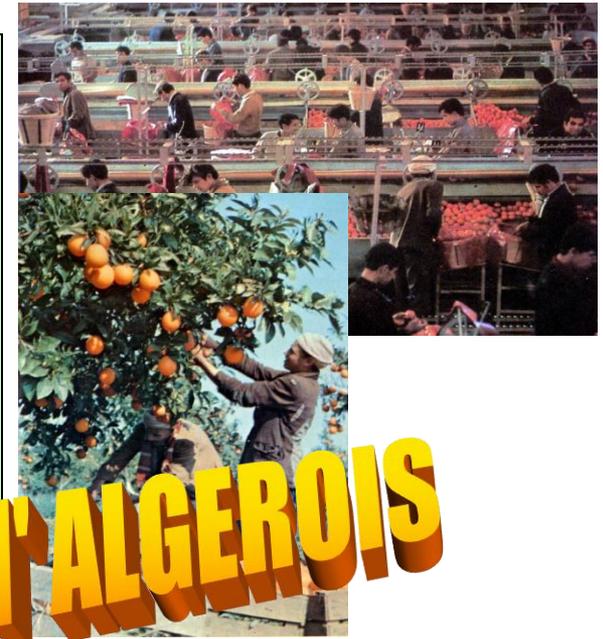


## Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

Monts du Dahra (Ténès), vallée du Chélif (Orléansville), plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik), le Sahel (Fort de L'Eau), La Grande Kabylie (Déllys, Tizi Ouzou, Bouïra),

Les cultures d'agrumes se concentraient dans les plaines ou l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages. A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962. Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)

Les cultures de légumes s'étendent le long de la côte : de Tipasa à Aïn Taya . Le maraîchage était parvenu au second rang des productions agricoles nouvelles par ses cultures de saison (35.000ha) et de primeurs (15.000ha) pour toute l'Algérie.



# Agriculture dans l'ALGEROIS

Zone sèche des Hautes Plaines Altitude 500 à 1000m.  
Plaine du Sersou, de Béni-Silmane.  
Amélioration de la céréaliculture par introduction dans la rotation de la culture de lentille : Blonde du Sersou 5800 ha, et de blé adaptées (Mahon, Florence-Aurore). Après récolte, les nomades reprennent leur vie habituelle : moutons sur chaumes de céréales et de lentilles. La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .



Zone Présaharienne pluie inférieure à 300mm.  
Djelfa, Tadmit, Bou-Saâda.

L'Espèce Ovine constitue l'essentiel de l'élevage algérien : 7 millions de têtes en 1955, dont les 9/10 appartiennent aux éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons.

Amélioration des pâturages naturels et des terres de parcours, création de points d'eau dans les zones de transhumance. Création de centres vétérinaires : vaccinations, distributions gratuites de médicaments, balnéations antiparasitaires.



# Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

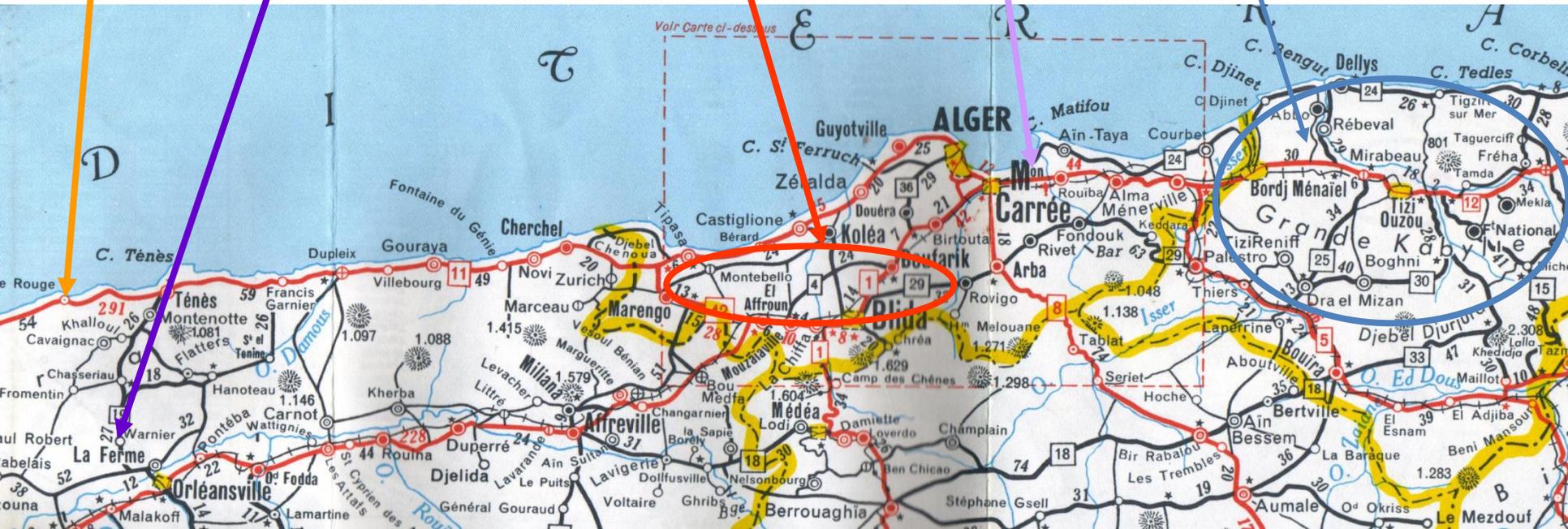
Monts du Dahra (Ténès),

vallée du Chélif (Orléansville),

plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik),

le Sahel (Fort de L'Eau),

La Grande Kabylie (Dellys, Tizi Ouzou, Bouïra),



**A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962.**



**La Mitidja**



**Les cultures d'agrumes se concentraient dans les plaines où l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages**



## Le conditionnement des oranges

**Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)**



# L'Algérie verte: cultures d'artichauts



**Les cultures de légumes s'étendent le long de la côte : de Tipasa à Aïn Taya . Le maraîchage était parvenu au second rang des productions agricoles nouvelles par ses cultures de saison (35.000ha) et de primeurs (15.000ha) pour toute l'Algérie.**



# Plaine du Cheliff

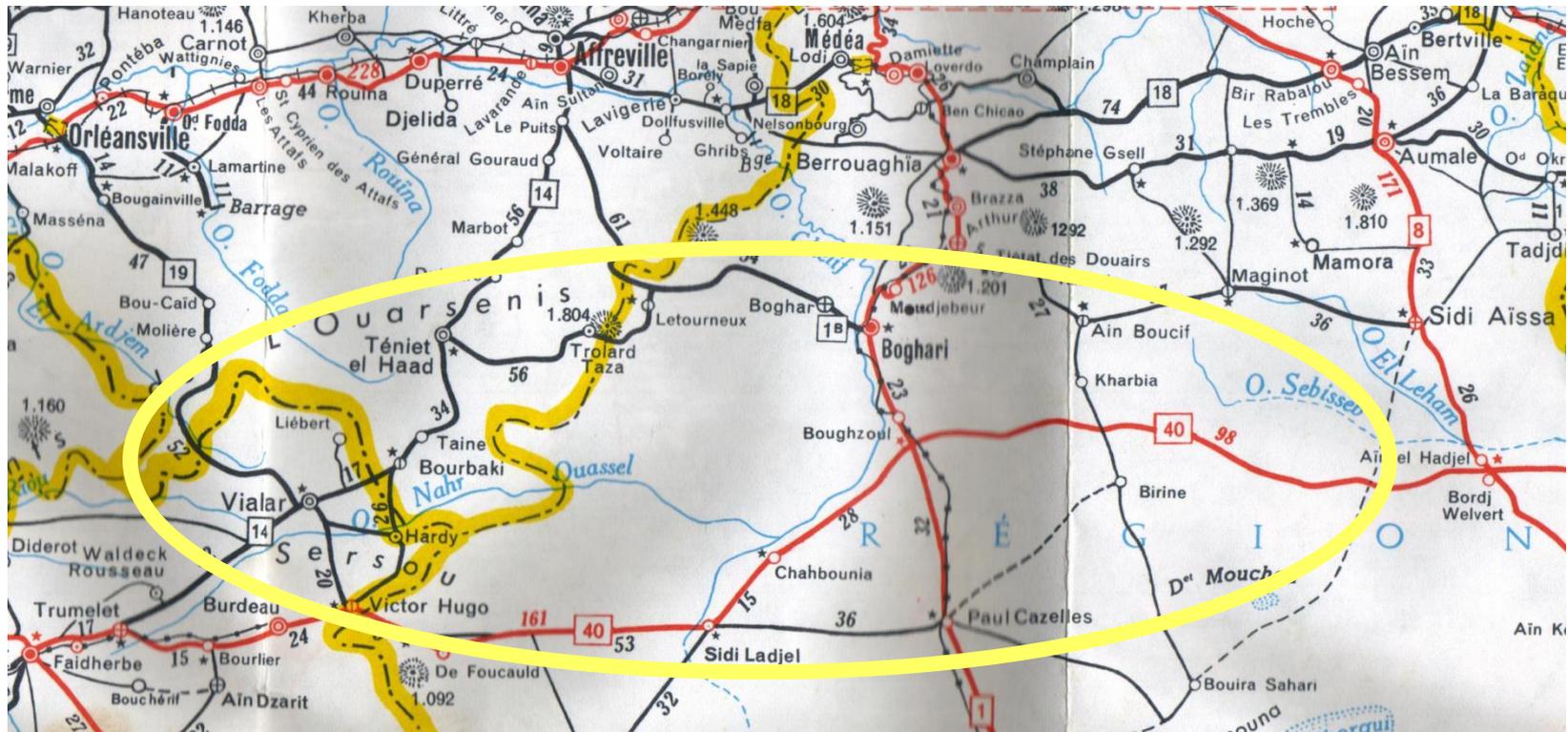
L'océan des blés jusqu'à l'Ouarsenis



# Zone sèche des Hautes Plaines

Altitude 500 à 1000m.

Plaine du Sersou, de Béni-Slimane.



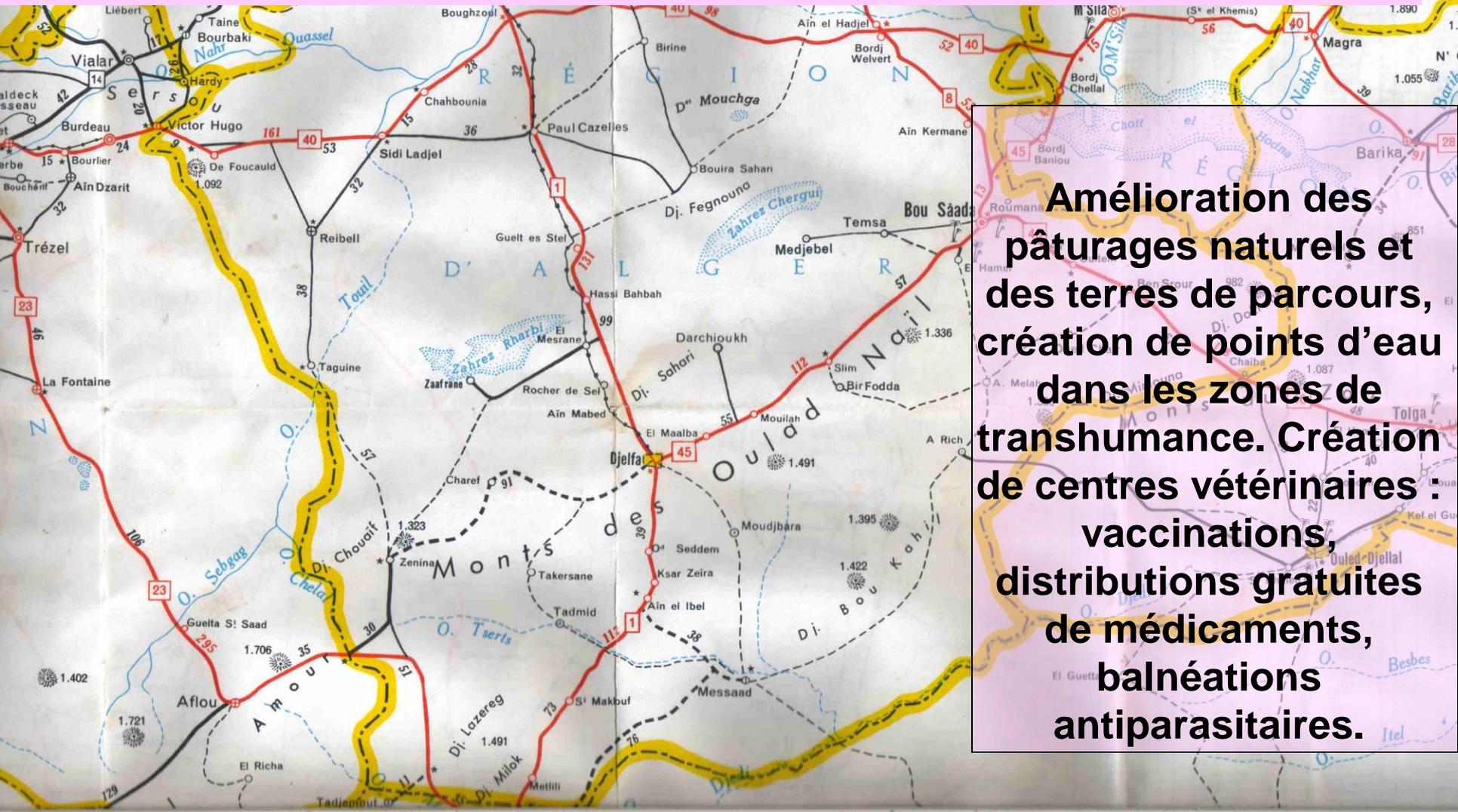
**Amélioration de la céréaliculture  
par introduction dans la rotation  
de la culture de lentille : Blonde  
du Sersou 5800 ha,  
et de blé adaptées (Mahon,  
Florence-Aurore).**

**Après récolte, les nomades  
reprennent leur vie habituelle :  
moutons sur chaumes de  
céréales et de lentilles**



• La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .

# Zone Présaharienne pluie inférieure à 300mm. Tadmit, Djelfa, Bou-Saâda.



**Amélioration des  
pâturages naturels et  
des terres de parcours,  
création de points d'eau  
dans les zones de  
transhumance. Création  
de centres vétérinaires :  
vaccinations,  
distributions gratuites  
de médicaments,  
baignations  
antiparasitaires.**



**L'Espèce Ovine constitue l'essentiel de l'élevage algérien : 7 millions de têtes en 1955, dont les 9/10 appartiennent aux éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons.**